



Evry le 3 Avril 2020

A Monsieur le Préfet de l'Essonne

Monsieur le Préfet,

Nos organisations de retraités USR-CGT, UDR-FO, SFR-FSU, FGR-FP, UDIRS-Solidaires, UD UNSA de l'Essonne s'adressent à vous solennellement pour vous faire part de leurs plus vives inquiétudes concernant les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie du COVID-19 en particulier sur les personnes âgées et pour exiger que des mesures immédiates soient prises.

- Dans les hôpitaux, dans les EHPAD, et pour toutes les personnes qui s'occupent des personnes dépendantes et fragiles, les protections manquent cruellement. Dans le pays les infirmiers et infirmières, aides-soignants, médecins, personnels auprès des résidents des maisons de retraite lancent chaque jour des cris d'alarme. La vie des personnels, de leurs familles, celles des patients, des résidents des EHPAD, des personnes dépendantes isolées à domicile est en danger. Malgré les promesses du gouvernement qui annoncent que le matériel va arriver, la situation est dramatique dans la plupart des structures de l'Essonne. Pour exemple, dans les EHPAD, le nombre de masques qui a été livré est bien en dessous de ce qui serait nécessaire pour assurer la sécurité de tous.
- La situation dans les hôpitaux de l'Essonne, comme partout en Ile de France, est catastrophique : les services de réanimations sont au bord de la saturation, ainsi que les services de soins intensifs. L'hôpital de Corbeil est exclusivement consacré à la lutte contre le Covid 19. Certains membres du personnel soignant sont touchés par le virus et d'autres ont les symptômes mais ne sont pas testés par manque de matériel nécessaire !

Il ne suffit pas d'invoquer la solidarité, le « vivre ensemble », ou le courage du personnel soignant. Il ne suffit pas de les applaudir et de les féliciter, vous devez les protéger. Des tests doivent être disponibles et utilisés aux premiers symptômes.

**Il est de votre responsabilité que toutes les structures de soin et médico-sociales soient dotées immédiatement des protections indispensables : gel hydro alcoolique, gants, masques... et que des tests puissent être systématiquement réalisés partout, notamment dans les structures accueillant des personnes âgées. Nous demandons également que les personnels soignants qui s'occupent des personnes fragiles puissent avoir une prise en charge de leur transport (individuel ou taxi ?) afin qu'ils empruntent le moins possible les transports en commun. C'EST UNE URGENCE ABSOLUE et il est de votre responsabilité de faire le nécessaire en Essonne, en lien avec l'ARS. De plus, tout doit être fait pour faciliter la déclaration de contamination des personnels afin de permettre une reconnaissance rapide de maladie professionnelle.**

- Dans les EHPAD, les établissements de soins, dans les sociétés de services à la personne qui organisent le maintien à domicile des personnes dépendantes, les familles, les personnels s'inquiètent et la peur les saisit. Nous savons qu'ils font le maximum, parfois au péril de leur propre santé. Les situations sont différentes d'une structure à l'autre. Familles et personnel nous contactent désorientés et conscients que si l'épidémie se développe dans les établissements, ce sera une véritable catastrophe, bien plus grave que celle de 2003. En effet le personnel, déjà chroniquement insuffisant -fait vivement dénoncé

avant la crise parce qu'il pouvait conduire à de la maltraitance institutionnelle- fait face aujourd'hui à une réalité aggravée et difficilement soutenable (une seule infirmière pour le week-end pour 80 résidents, impossibilité du confinement en chambre dans certains EHPAD même en cas de suspicion du covid 19...). Les résidents dont l'état se dégrade ne sont plus accueillis à l'hôpital, faute de lits, et les décès liés au covid 19 ne sont pas comptabilisés dans les chiffres officiels.

**Nos six organisations de retraités exigent le renforcement des personnels dans les EHPAD pour répondre à tous les besoins et, pour pallier l'aide et la présence des proches dont ils sont privés, la mise en place de rendez-vous téléphoniques ou vidéo-conférences réguliers avec les familles. Nous vous demandons ce qui est envisagé par vos services en appui aux EHPAD sur ce point. L'isolement n'est pas une question secondaire pour les résidents.**

- Conformément à la loi du 30 juin 2004, nous vous demandons de garantir la mise en œuvre du Plan d'alerte d'urgence dans toutes les communes du département, ce qui est de votre responsabilité. Il faut que les besoins de toutes les personnes âgées et personnes en situation de handicap soient bien identifiées, qu'elles aient un numéro d'urgence non surtaxé à appeler en cas de besoin et que le portage des courses, de repas et/ou des médicaments leur soit bien proposé, et bien entendu, qu'il leur soit rappelé les gestes barrières et qu'ils soient invités à être vigilants dans leur confinement.

Nous insistons également pour qu'ils aient un interlocuteur chargé de s'assurer de la continuité des soins dont ils ont éventuellement besoin. A cet effet, ce service d'alerte serait communiqué à l'ensemble de la population par voie de presse, TV etc.

En Essonne, nous avons soutenu le personnel des EHPAD dans leurs revendications pour l'amélioration de leurs conditions de travail et pour l'embauche de plus de personnel. Nous avons été aux côtés des personnels hospitaliers ces derniers mois, notamment contre la fermeture des hôpitaux de Juvisy, Orsay et Longjumeau. Les conditions de vie et de santé des personnes retraités, des personnes vulnérables ou dans le grand âge en dépendent. Aucune réponse satisfaisante n'a été apportée. Nous en payons le prix, il faudra en tirer les leçons.

Monsieur le Préfet, vous êtes le représentant de l'Etat dans le département, il est de votre responsabilité de prendre toutes les décisions maintenant pour protéger nos concitoyens, les personnes vulnérables, les professionnels indispensables à la vie collective... Notre démarche doit retenir toute votre attention.

Dans l'attente de vos réponses à nos demandes, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Pour les organisations signataires :

USR-CGT 91 : Gérard BIREBENT [birebent.gerard@gmail.com](mailto:birebent.gerard@gmail.com) ,  
UDR-FO 91 : Daniel Rousseau [drousseau2@wanadoo.fr](mailto:drousseau2@wanadoo.fr), [udrfo.91@gmail.com](mailto:udrfo.91@gmail.com)  
FGR-FP 91 : Anne Marie ROUSSEL [am08rous@yahoo.fr](mailto:am08rous@yahoo.fr) ,  
SFR-FSU 91 : Mireille Breton [mireille.breton53@gmail.com](mailto:mireille.breton53@gmail.com)  
UDIRS-Solidaires 91 : Carine Lyon [carine.lyon@wanadoo.fr](mailto:carine.lyon@wanadoo.fr)  
UD-UNSA retraités 91 : Michel Gabet [michelgabet@free.fr](mailto:michelgabet@free.fr) ,

Copie de ce courrier à l'ARS et à Jérôme Guedj, conseiller départemental 91 chargé de mission contre l'isolement des personnes âgées